

Bulletin municipal



Chers administrés,

En ce début d'année 2018, nous poursuivons le travail démarré depuis 4 ans avec l'ambition de mener à bien d'autres projets qui, nous l'espérons, devraient voir le jour prochainement.

Ainsi, nous avons entrepris des travaux sur l'arrière du cimetière et étudions la possibilité de refaire le parvis de l'église, ce dernier ne pouvant plus bénéficier du financement de la CCLLO tel qu'il était prévu initialement, la compétence sera rendue aux communes.

Un columbarium sera adossé au mur de l'église courant Septembre et comprendra 6 emplacements ainsi qu'un jardin du souvenir. La rénovation intérieure de l'église comprenant l'arrière et le plancher de l'autel devrait débuter durant l'été. Les devis pour réparer les menuiseries du quillier sont en cours. En ce qui concerne la Mairie, une partie des menuiseries sera changée avec la participation de la CCLLO et de l'Etat.

Les discussions avec le conseil départemental pour obtenir le marquage au sol de la voirie sont en cours et l'entretien des chemins ruraux se poursuit, ce dernier étant réalisé par les élus et leurs conjoints.

Un nouveau comité des fêtes a été constitué. Nous les félicitons pour leur mobilisation et leur volonté de participer à la vie de la commune.

En ces périodes de baisse des dotations de l'Etat, notre commune affiche une situation financière saine tout en continuant de conduire des projets au service de vous tous.

Nous avons plaisir à nous retrouver pour discuter sereinement des projets qui seront ensuite présentés en conseil municipal.

Notre force réside dans l'unité de notre action.

Comme dit le Proverbe Africain : « Seul, on plus vite, mais ensemble, on va plus loin ».

Je vous souhaite à tous un bel été.

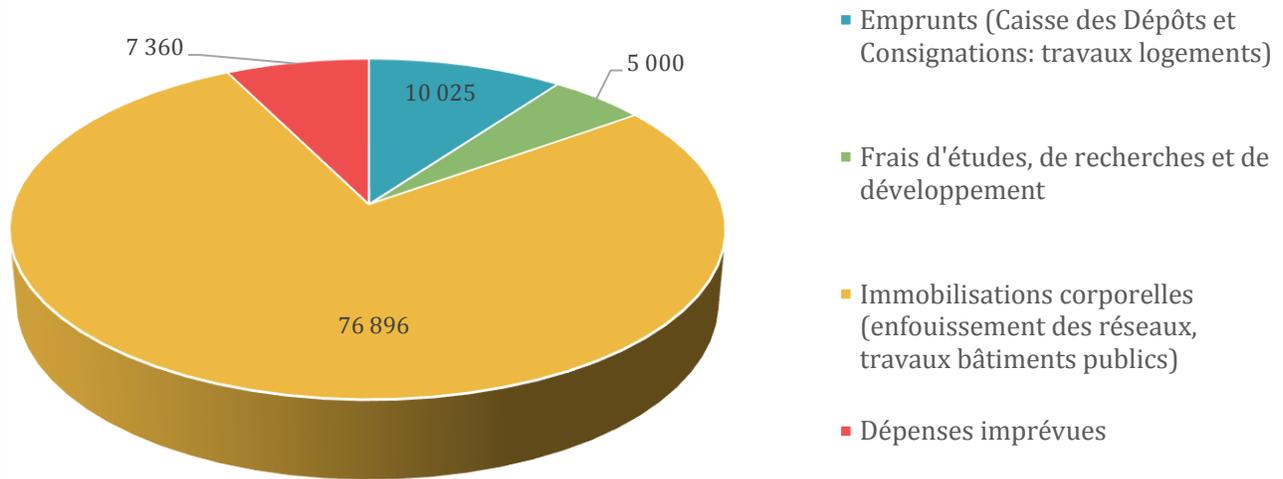
Nadia GRAMMONTIN

AU PROGRAMME DE CE BULLETIN

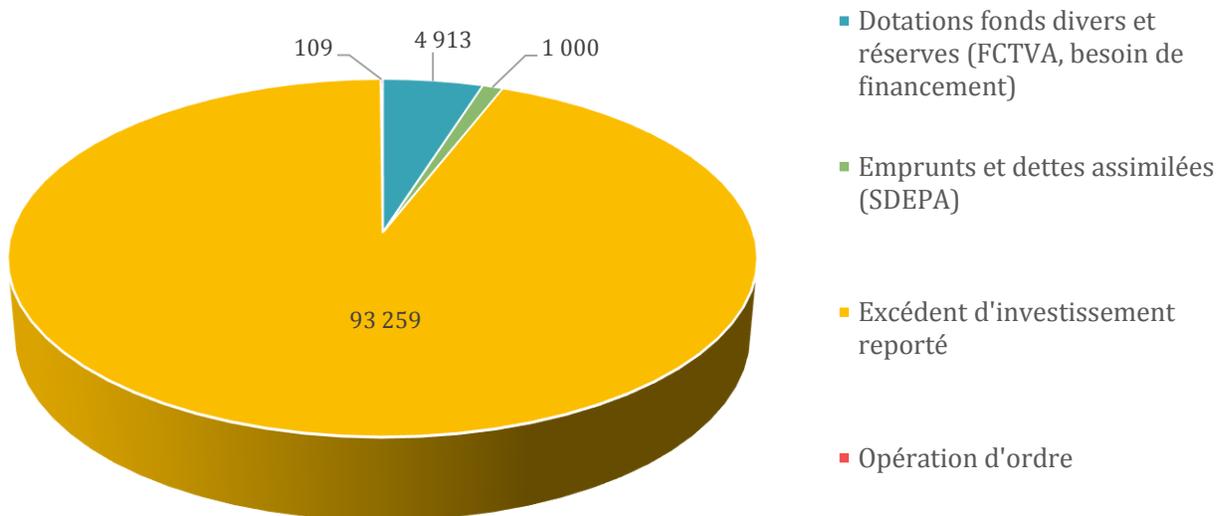
Budget de la commune	2	Fêtes communales.....	10
SIVU "LO PORTALÉ"	4	Rénovation de la Mairie.....	10
AMASSADE	5	Portage de repas.....	10
Journée festive intergénérationnelle.....	6	Déchetterie.....	11
POLE DANCE/KIZOMBA/ZUMBA.....	9	Informations utiles.....	12
Travaux de l'église.....	9	Secrétariat de Mairie.....	15
L'aménagement d'un columbarium.....	9		

BUDGET COMMUNE :

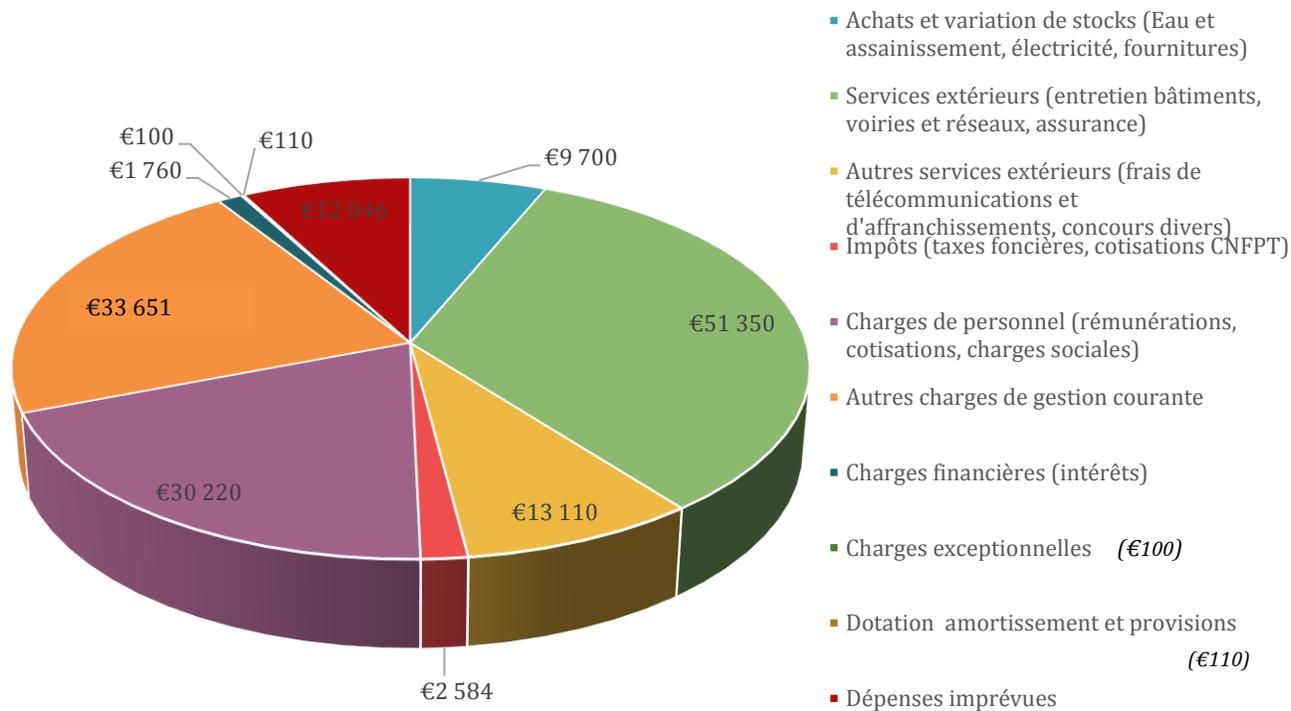
Dépenses d'investissement (en €)



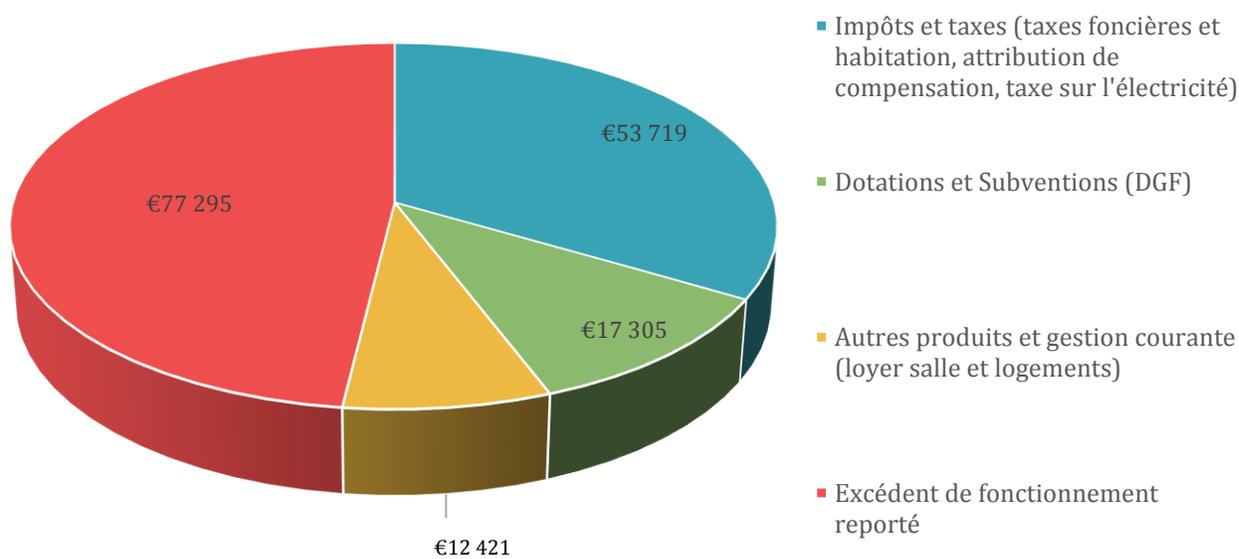
Recettes d'investissement en €



Dépenses de fonctionnement (en €)



Recettes de fonctionnement en €



	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	2017		2018	2017		2018
	Compte Administratif	Budget Prévisionnel	Budget Prévisionnel	Compte Administratif	Budget Prévisionnel	Budget Prévisionnel
DÉPENSES	73 718,72 €	129 252 €	160 739 €	53 929,48 €	178 025 €	99 281 €
RECETTES	151 014,30 €	129 252 €	160 739 €	147 188,33 €	178 025 €	99 281 €
RÉSULTATS 2017 (par section)	77 295,39 €			93 259,13 €		
RESULTAT GLOBAL	170 554,52€					

A la majorité, le conseil municipal de CASTETNER a voté son budget primitif 2018 en séance de conseil municipal le 30 mars 2018.

En conclusion, le résultat global 2017 de la commune est de 170 554,52 euros.

SIVU LO PORTALÉ

Les enfants sont partis en classe de neige à Arette le 19 janvier 2018, avec le concours du SIVU scolaire.

Concernant les TAP (Travaux d'Activité Périscolaire), qui se terminent en juillet, le SIVU tient à remercier :

Pour les activités du lundi :

- Le tir à l'arc avec l'association la Flèche Orthézienne
- L'USO Basket
- L'association les Art Echo en Scène (expression scénique/chant)
- Le personnel du SIVU Scolaire pour les ateliers travaux manuels/Jardinage
- Le personnel SIVU et bibliothèque pour l'accueil en bibliothèque

Pour les activités du vendredi :

- Gym/dance avec Association génération Fitness
- Le judo/Kendo/Judo avec le Club Orthez Arts Martiaux
- Hand avec le Club OHC
- Petits jeux avec le personnel du SIVU scolaire
- Accueil en bibliothèque avec notre bénévole

FETE DE L'ECOLE "LO PORTALE": Vendredi 22 Juin à 18h30



Les enfants de l'école intercommunale « LO PORTALÉ » vous invitent à assister à leur spectacle de fin d'année suivi d'un repas organisé par l'APE « Les fauvettes ». Un flyer sera distribué par les bénévoles de l'APE dans les foyers des communes de BIRON-SARPOURENX-CASTETNER, dans les jours à venir.

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018

Pour l'année scolaire 2018-2019 le conseil d'école a validé un retour à la semaine des 4 jours. Actuellement, les effectifs sont en baisse (inférieur à 81 élèves) entraînant la suppression d'une classe à la rentrée scolaire de septembre 2018. Un nouveau comptage sera réalisé à la rentrée dans l'espoir d'obtenir le maintien de 4 classes.

AMASSADE – Association des aînés ruraux de Maslacq et Castetner

Les diverses animations de l'association :

- Le 13 février, nos aînés ont dégusté les beignets du mardi gras.
- Le 14 février, ils ont savouré du chevreuil, un repas offert par les chasseurs.
- Le 11 avril, ils se sont régalés avec l'omelette Pascale concoctée par Claudine QUENOT.

Pour rappel les réunions mensuelles se déroulent tous les premiers vendredis du mois, après-midi jeux, goûter salle Ménat sur MASLACQ.

Le Président Mr DASSAIN au 05 59 67 60 80, 28 rue de la Carrère 64300 MASLACQ

JOURNEE FESTIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le dimanche 22 avril, le CCAS de Castetner et les élus organisaient une journée de convivialité à l'attention des petits et grands.

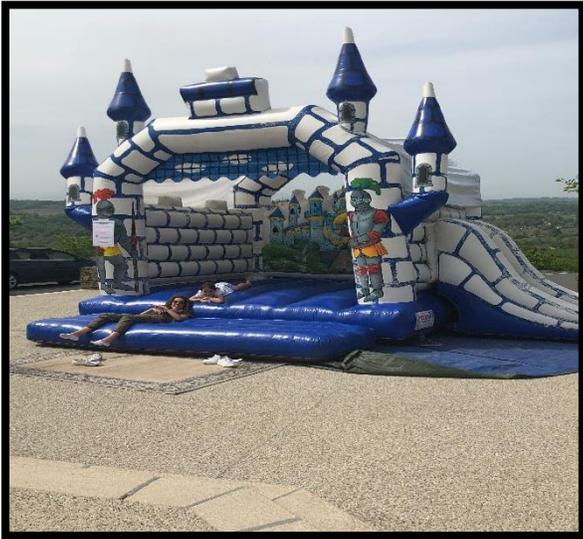


Au programme : chasse à l'œuf, repas autour d'une omelette, atelier pâtisserie et jeux sur structure gonflable.



Au total, ce sont 47 convives qui se sont retrouvés autour du repas.

Les enfants ont participé activement à une chasse à l'œuf aux alentours de la salle des fêtes avant de s'en donner à cœur joie sur la structure gonflable.





Ils ont apprécié, au moins autant que les grands, l'omelette prévue au menu avant de participer activement à l'atelier pâtisserie où ils ont confectionné de délicieux cookies au chocolat ;

Chacun a pu repartir avec une fournée de gâteau.

Tout le monde était ravi de cette magnifique journée où il régnait une belle ambiance de convivialité.

POLE DANCE/KIZOMBA/ZUMBA :

La commune a eu plaisir de recevoir :

Marlène CABEZAS, diététicienne et professeur de Pole Dance, pour animer les lundis et jeudis des cours de gym et de Pole Dance.

L'association K'Danse, Présidée par Marlène CASAMAYOU, est venue présenter son activité autour de la danse Kizomba. Une danse Africaine très populaire actuellement.

A compter du 30 juin 2018, Maylis CAMPOY-DUHALDE ne dispensera plus de cours de zumba les mardis. Nous lui souhaitons une bonne continuation pour ses nouveaux projets personnels.

La salle se libère du lundi au jeudi pour toute activité ludique et sportive.

La Mairie se mobilise activement afin de trouver de nouvelles activités.

Toute proposition est la bienvenue.

Veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

A l'arrière de l'autel, le lambris est abîmé et sera entièrement changé. De même, Le plancher sous l'autel s'affaisse et sera réparé. Ses travaux seront réalisés par l'entreprise HEBERT.

L'AMÉNAGEMENT D'UN COLUMBARIUM

Le conseil municipal s'est réuni le 30 mars 2018 et a voté l'installation d'un Columbarium sur la commune.



L'entreprise EBERARD est retenue pour sa réalisation.
Six emplacements seront créés autour d'un jardin du souvenir.

Le columbarium sera adossé au mur arrière de l'église.

FÊTES COMMUNALES 2018

Un nouveau Comité des Fêtes s'est constitué et souhaite organiser les fêtes du village. Il est composé de Laulhé Vincent (Président), Mousquez Marjorie (Trésorière), Grammontin Emma (secrétaire), Flavien Fesselet et Thomas Crescent.

D'autres jeunes devraient venir étoffer cette équipe.

Les fêtes locales se dérouleront **le Dimanche 16 Septembre**.

RENOVATION DE LA MAIRIE

Les menuiseries de la mairie seront changées dans le courant de l'année.

Une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux a été déposée en Préfecture.

PORTAGE DES REPAS

Par délibération en date du 24 novembre 2017, le Comité Syndical Intercommunal de Lagor a manifesté sa volonté de restituer aux communes membres la charge d'assurer le portage de repas.

Cette restitution est motivée en raison de la volonté de dissoudre le SIVOM de Lagor. Une réunion avec le CCAS de Mourenx, en présence de tous les Maires ou représentants concernés a eu lieu le vendredi 23 mars 2018 à la mairie de Mourenx. En conclusion, la convention entre le CCAS de Mourenx et le SIVOM de Lagor prend fin en décembre 2018. Elle ne pourra pas être renouvelée en l'état. Le CCAS peut poursuivre le portage des repas avec chacune des communes qui en fera la demande individuellement. Cependant, les modalités financières qui prévalaient au sein du SIVOM (clé de répartition permettant aux communes les « moins riches » de participer à une hauteur moindre que d'autres) ne seront pas poursuivies. En effet, cette clé de répartition s'avère ne plus être équitable à ce jour.

Ainsi, chaque commune qui souhaitera contractualiser avec le CCAS pour le portage des repas se verra appliquer le même tarif à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il convient donc au conseil municipal de mettre en place une nouvelle organisation du portage des repas sur la commune. Les modalités de financement à charge de la commune restent à définir par les élus d'ici la fin de l'année 2018. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

DÉCHETTERIE

« Nouveau : retirer votre carte pour accéder aux déchetteries »

Depuis le 1^{er} janvier 2018, vous avez obligatoirement besoin d'une carte magnétique pour entrer dans une déchetterie du territoire.

En effet, pour harmoniser les modalités d'accueil et assurer de meilleures conditions de circulation et d'accès aux bennes, toutes les déchetteries sont équipées d'un dispositif de contrôle d'accès avec barrière.

Une carte magnétique vous sera distribuée à tous les foyers qui le souhaitent. Elle leur donnera droit à 24 passages par an sur n'importe quelle déchetterie de la CCLO.

Avec ces modalités d'accès, les professionnels ne pourront plus accéder en déchetterie (hors site d'Orthez*) comme cela leur a été annoncé depuis plusieurs mois ; cependant les élus se sont préalablement assurés qu'il existait sur le territoire d'autres exutoires pour leurs déchets, afin de ne pas pénaliser leur activité. En effet les filières de valorisation pour les professionnels et les particuliers ne sont pas tout à fait les mêmes.

Comment se procurer la carte ?

- Compléter le formulaire d'inscription que vous trouverez soit :
 - auprès des agents des déchetteries
 - à la CCLO d'Orthez ou de Mourenx
 - Directement en ligne sur le site de la CCLO
 -

Après traitement du formulaire d'inscription, un agent de la collectivité remettra, sous 3 semaines, une carte par foyer.

HORAIRE DÉCHETTERIES

Les horaires de :

- **Maslacq**

RD 275 - 27 route de Loubieng

Tél : 05 59 67 31 89

Mardi : 9h-12h

Mercredi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h30 (18h30 l'été)*

Vendredi: 13h30-17h30 (18h30 l'été)*

- **Orthez**

525 route de Bonnut

Tél : 05 59 67 97 14

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30 (18h30 l'été)*

INFORMATIONS UTILES

➤ LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017.

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Les partenaires liés par un Pacs ont des obligations réciproques.

Pour de plus ample information, vous pouvez vous rendre sur le site su **Service Public.fr**

Les personnes qui souhaitent conclure un PACS doivent enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant :

- soit à l'Officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

➤ LES NUISANCES SONORES

Le printemps avec les beaux jours arrive ; afin de respecter le bien-être de chaque habitant de la commune, le règlement départemental sur les nuisances sonores indique les horaires pour effectuer vos travaux.

Pour rappel

Travaux et bricolage par des particuliers :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Bruits des animaux :

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ».

➤ SITE OFFICE DE TOURISME/MANIFESTATION 2018

Vous pouvez télécharger l'agenda des fêtes et animations en Cœur de Béarn sur le site internet : www.coeurdebearn.com. Fêtes de villages, rendez-vous sportifs, animations culturelles, concerts, expositions...Il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Des moments de convivialité à vivre ensemble et à partager.

➤ « CANICULE, FORTES CHALEURS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES »

En période de canicule, il convient de prévenir les personnes fragiles et leur entourage, d'adopter les bons réflexes.

La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

Les épisodes de fortes chaleur enregistrés en 2017, nous incombe de prendre des précautions pour les personnes fragiles ;les personnes particulièrement concerné sont :

- les femmes enceintes,
- les personnes âgées,
- les bébés,
- les personnes handicapées.

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :

0 800 06 66 06

(appel gratuit depuis un poste fixe)



➤ MOUSTIQUE TIGRE

Le département des Pyrénées-Atlantiques est classé au niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Ce niveau signifie que le moustique *Aedes albopictus* (moustique tigre) est implanté et actif dans le département.

Le moustique tigre peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur de ces virus. C'est pourquoi une surveillance renforcée est mise en place du 1er mai au 30 novembre.

Dans ce cadre, l'ARS a lancé une large campagne de communication (cf photo ci-jointe)



➤ LE RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie.

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle secrétaire Betty PINCK qui assure la permanence de la mairie :

le lundi de 10h à 18h et le jeudi de 10h30 à 18h30.

En cas de fermeture du secrétariat en raison de congés ou maladie, et en cas d'urgence, les élus restent joignables :

- Nadia GRAMMONTIN :	06.08.86.98.83
- Maïté CHASSERIAUD :	06.20.95.70.76
- Nathalie MICHAUX :	06.17.99.38.39

Site internet : <http://castetner.fr/>

